

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
10214

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

OBJET : Plan Mobilité : Pôle d'échanges multimodal de transports d'Istres

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le pôle d'échanges d'Istres est un pôle routier existant, à proximité du centre-ville, doté d'un bâtiment ayant une fonction de gare routière. Il présente un certain nombre de dysfonctionnements qui se sont amplifiés depuis le renforcement de l'offre de service de transports urbains en 2014.

Des aménagements doivent donc être réalisés afin de rationaliser le fonctionnement du site et d'améliorer la lisibilité des quais et des mouvements piétons.

Il s'agit de créer 10 quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite, de reconfigurer la voirie et les espaces publics, notamment un parking de 32 places, et enfin de procéder à l'installation de mobilier urbain (abribus, arceaux vélos, potelets, ..).

Le projet vise également à l'extension et à la réhabilitation du bâtiment existant de la gare routière en créant un hall d'attente ainsi qu'une agence de la mobilité pour les voyageurs, et d'aménager un local d'exploitation pour les conducteurs de bus.

Le projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence est estimé à 1 700 000 €HT. La subvention sollicitée du Département dans le cadre du Plan Mobilité, s'élève à 340 000 €

Les travaux doivent être engagés en 2018 pour une mise en service prévue début 2019.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

